

Par télécopieur et par courrier : 418 648-7981

Québec, le 20 décembre 2006

Monsieur Yves Simpson
Direction de l'évaluation environnementale
et grands projets
Pêches et Océans Canada
104, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1K 7Y7

Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14 et 15 décembre dernier sur le projet mentionné, la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- C7. Quels sont les impacts du projet sur les espèces de poissons faisant l'objet de mesures de gestion particulières, comme l'Alose savoureuse, l'Éperlan arc-en-ciel, l'Anguille d'Amérique, l'Esturgeon noir et le Bar rayé? Votre ministère a-t-il des préoccupations particulières concernant les impacts potentiels du projet (destruction et perturbation d'habitat, bruit, luminosité, etc.) sur ces espèces?
- C8. Sur la base de l'information fournie par le promoteur, quelles seraient les superficies d'habitat du poisson qui seraient détruites ou perturbées dans le cadre de ce projet? Veuillez transmettre à la commission l'information concernant l'état des discussions avec le promoteur au sujet des compensations exigibles en vertu de l'article 35 (2) de la *Loi sur les pêches*.
- C9. À votre avis, l'assèchement des milieux humides situés sur le site projeté du terminal pourrait-il avoir des impacts sur le débit du ruisseau Saint-Claude et, par conséquent, sur la qualité des habitats de poissons qui s'y trouvent? À votre avis, les rejets provenant du pompage de l'eau souterraine de l'excavation pour l'installation des réservoirs auraient-ils des impacts sur la qualité et le débit du ruisseau Saint-Claude au point d'affecter la qualité de ses habitats du poisson? Votre ministère a-t-il d'autres préoccupations à cet égard?

...2

La commission d'examen conjoint compte sur votre collaboration afin que l'information demandée soit rapidement rendue disponible compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 29 janvier 2007.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

c.c. M^{me} Annie Déziel